

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2018



OFI MING

FCP Actions internationales

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable :

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

L'objectif d'OFI MING est de rechercher la valorisation du capital dans une optique à moyen/long terme, et ainsi de surperformer l'indice MSCI Golden Dragon, calculé Dividendes Nets Réinvestis, sur la durée de placement recommandée, en investissant dans les valeurs mobilières émises par des émetteurs qui ont leur siège en République Populaire de Chine, à Hong Kong et à Taiwan, au travers d'une sélection de titres selon la méthode de "stock-picking".

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'indice MSCI Golden Dragon Dividendes Nets Réinvestis (M1GD Index). Il s'agit d'un indice représentatif des marchés actions chinois. L'indice MSCI Golden Dragon Dividendes Nets Réinvestis, exprimé en euros, inclut les dividendes détachés par les actions qui le composent. Il est calculé à partir d'un panier composé de valeurs boursières chinoises, taiwanaises et hongkongaises, pondérées par les capitalisations boursières. www.MSCI.com. L'OPCVM n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice.

Stratégie de gestion

OFI ASSET MANAGEMENT a défini une méthode de gestion centrée principalement sur l'investissement dans un nombre limité de sociétés de croissance et de qualité. Cette sélection repose sur une recherche fondamentale approfondie, réalisée en interne. L'analyse commence par une étude détaillée des derniers rapports annuels des sociétés, et s'enrichit par un travail de terrain intensif à travers des contacts fréquents avec les dirigeants, les opérationnels, et la visite de sites de production et de distribution. Les gestionnaires peuvent être amenés à vérifier également de nombreux éléments auprès de la concurrence, des clients et des fournisseurs.

Dotées d'un encadrement expérimenté, qualifié et respectueux de l'actionnaire, ces sociétés bénéficient d'une marque reconnue, d'un produit innovant ou d'un savoir-faire unique, qui leur assurent une position commerciale dominante et leur garantissent une autonomie sur les prix et les marges. Enfin, protégées par ces barrières à l'entrée, elles ont une activité aisément compréhensible.

Le gérant sélectionne donc les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition entre les zones géographiques définies et de répartitions de secteurs ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites).

Les titres sont conservés aussi longtemps que leur potentiel de croissance semble intéressant et que leur valorisation est attractive, aucun horizon d'investissement n'étant fixé a priori. Cela se traduit par une faible rotation des portefeuilles.

Le FCP peut réaliser des opérations de change dans la limite de 100% de l'actif net dans le but de réaliser son objectif de gestion. A ce titre, le gérant, en parallèle de la stratégie d'exposition au marché des actions, peut prendre des positions (à titre de couverture et/ou d'exposition) sur le marché des changes. Ces positions reflètent les convictions de l'équipe de gestion concernant l'évolution des devises.

Cumulée avec la stratégie de couverture / exposition aux devises liée aux titres détenus en portefeuille, le niveau d'exposition du Fonds au risque de change évoluera entre 90% et 100% de l'actif net.

Le portefeuille sera exposé entre 60% et 100% de son actif net, en direct, via des OPC ou des contrats financiers, aux marchés des actions dont les émetteurs ont leur siège en République Populaire de Chine, à Hong Kong et à Taiwan.

Le portefeuille sera investi en actions dont les émetteurs ont leur siège en République Populaire de Chine, à Hong Kong et à Taiwan, pour au minimum 60% de son actif net. Le gérant sélectionne donc les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartitions de secteurs et capitalistique (grandes, moyennes, petites).

Dans le cadre de la gestion de trésorerie du Fonds, le gérant pourra avoir recours à des obligations, des titres de créances et des instruments du marché monétaire dans la limite de 40% de l'actif net sans contrainte ni de durée, ni de sensibilité. La gestion sera discrétionnaire en termes de capitalisation, de répartition dette publique / dette privée et de notation. Le Fonds peut par ailleurs investir jusqu'à 10 % de son actif net en parts et actions d'OPCVM français ou étrangers conformes à la Directive 2009/65/CE investissant eux-mêmes au maximum 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM ou fonds d'investissement, ou en parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étrangers qui satisfont aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger, et/ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant peut prendre des positions en vue de faire face aux fluctuations du marché : les interventions du Fonds pourront se faire : soit en couverture du risque « actions » du portefeuille - tout en respectant la contrainte d'exposition permanente sur le marché des actions, soit en vue d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, des actions ou des indices de marché par l'utilisation des instruments tels que les contrats futures ou options. Le gérant pourra également prendre des positions en vue d'exposer le portefeuille au risque de change dans le but de réaliser l'objectif de gestion et en vue de couvrir le portefeuille contre ce même risque de change.

Le Fonds pourra utiliser les instruments dérivés dans la limite de 100% de l'actif net.

Profil des risques

Le Fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Fonds est un OPCVM classé « Actions Internationales ». L'investisseur est donc principalement exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque actions

L'OPCVM est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de lié à la détention de petites et moyennes valeurs

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

Risque lié aux marchés émergents

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution de ces titres peut en conséquence être volatile.

Risque de change

Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser du fait de l'évolution du cours de devises autres que l'euro.

En raison de sa stratégie d'investissement, le FCP est soumis à un risque de change très important, le niveau d'exposition du portefeuille aux titres dont la devise de cotation ou de valorisation n'est pas l'euro étant compris entre 90 % et 100 % de l'actif net.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

La stratégie de gestion étant discrétionnaire, la performance du FCP peut s'écarter durablement de celle des indices, à la hausse comme à la baisse. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les actions les plus performantes, ou qu'il ne soit pas totalement investi sur les marchés actions à un instant donné.

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPCVM d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement l'OPCVM à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

Risque de taux d'intérêt

En raison de sa composition, l'OPCVM peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de crédit

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés ou publics (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser ; la valeur liquidative du Fonds baissera en conséquence.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPCVM sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du groupe OFI, la Société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La politique menée par la Société de Gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_politique-de-vote.pdf, fait l'objet d'un rapport lui-même disponible sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_rapport-de-vote.pdf

CRITERES ESG

La Société de Gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_politique-engagement.pdf

Le rapport d'engagement est lui-même disponible sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_rapport-engagement.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017.

2) **Eléments quantitatifs**

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2017, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **226 personnes** bénéficiaires au 31 décembre 2017 (*) s'est élevé à **25 229 708 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2017 : **18 629 708 euros, soit 73.84%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2017 : **6 600 000 euros, soit 26.16%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2017.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice 2017, **2 920 117 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **16 personnes** au 31 décembre 2017), **8 081 973 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **80 personnes** au 31 décembre 2017).

(*) Moyenne sur l'année calculée prorata temporis).

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier exercice 2018

L'année 2018 a été atypique sur plusieurs plans et contraste de fait avec les exercices précédents.

L'exercice a été marqué par une succession de plusieurs séquences.

1. En premier lieu, sur l'évolution des données économiques. Le début d'année s'est inscrit dans la lignée de la précédente, à savoir un scénario de croissance mondiale soutenue. Les estimations initiales des grands instituts de conjoncture internationaux anticipaient un niveau d'activité élevé, ce qui donnait une croissance mondiale de près de 4%, signe d'une activité soutenue. A cette période, les indices « PMI » composites de l'activité se situaient entre 55 points et 60 points de part et d'autre de l'Atlantique, c'est-à-dire nettement au-dessus du seuil de 50 points qui marque la limite entre expansion et récession. A partir de février / mars, ces indicateurs se sont dégradés progressivement, jusqu'à s'accélérer à la baisse en fin d'année. Ainsi en décembre, les indicateurs se situaient autour de 51 points en zone euro, soit un net ralentissement, avec une dynamique un peu meilleure en Espagne et en Italie alors que l'Allemagne et les pays du Nord fléchissaient. La France étant déjà marginalisée, avec un indice à moins de 49 points, par l'action « des gilets jaunes ». Aux Etats-Unis, également, l'activité semble avoir ralenti, mais les indices sont moins clairs car les créations d'emplois ont battu des records et le taux de chômage reste proche des plus bas niveaux historiques. Dans les pays émergents, la situation semble en revanche se stabiliser dans de nombreux pays, mais l'attention et les inquiétudes se portent sur la Chine. Personne n'a vraiment confiance dans les statistiques officielles qui maintiennent un objectif autour de 6.5% car les autorités ont pris des mesures de relance budgétaire et financière (baisse des taux, assouplissement du taux de réserves obligatoires des banques etc...) qui suggèrent que le pays ralentit davantage. Finalement, la croissance mondiale a été révisée à la baisse tout au long de l'année, et les estimations se situent désormais autour de 3.7%, avec de bonnes probabilités d'être à nouveau révisées à de plus bas niveaux.
2. L'actualité économique se heurte également à une séquence politique anxiogène. Aux alentours du mois de mai, deux événements importants sont venus troubler la lecture économique déjà compliquée. L'un provenant des Etats-Unis, avec l'intensification des menaces commerciales américaines vis-à-vis de nombreux partenaires commerciaux, au premier rang desquels figure bien évidemment la Chine. L'autre venant de la zone euro, avec l'accession au pouvoir en Italie d'une coalition inédite et surtout anti-euro, provoquant une nouvelle fois, de vives tensions sur les marchés. En conséquence, ces événements et les menaces qu'ils véhiculent, ont semble-t-il eu un effet « auto réalisateur » sur la confiance des investisseurs et des agents économiques, mais hélas pas dans la bonne direction.

Ces événements ont naturellement eu des impacts significatifs sur les marchés financiers.

Taux d'intérêt

Le début d'année a donc été marqué par un début logique de normalisation des taux d'intérêt, avec une remontée des taux d'intérêt obligataires aux Etats-Unis et en Europe. Ainsi, le rendement du T Notes 10 ans US a rapidement atteint, et dépassé ponctuellement, la zone de 3%. Parallèlement, le rendement du Bund a dépassé 0.75% de rendement en début d'année, en harmonie avec le scénario économique ambiant.

Dans le même temps, les Banques Centrales ont accompagné ce mouvement de normalisation. Aux Etats-Unis, Jérôme Powell a pris ses fonctions en février 2018, et a plutôt réussi sa communication avec les marchés sur les orientations de la politique monétaire. Il s'inscrit ainsi dans la ligne de conduite de Janet Yellen. Le niveau des Fed Funds a été relevé à quatre reprises de 0.25% durant la période pour s'établir dans la fourchette 2.25% / 2.5% en fin d'exercice. En zone euro, il n'y a pas eu de modification du niveau des taux directeurs qui restent fixés entre -0.2% et 0%. Par ailleurs, la Réserve Fédérale des Etats-Unis (la FED) a déjà arrêté sa politique d'achat de titres alors que le programme de la Banque Centrale Européenne (BCE) a été réduit à partir de septembre et sera arrêté en 2019.

Mais, au vu du contexte décrit ci-dessus, ce mouvement de normalisation des taux d'intérêt a rapidement été mis entre parenthèses, et les taux se sont à nouveau détendus. En fin de période, le rendement du Bund 10 ans était ainsi revenu proche de son niveau du début de l'année autour de 0.25% alors que le T Notes 10 ans US était revenu nettement en dessous du seuil des 3%, autour de 2.75%. Dans le même temps, les dettes « périphériques » de la zone euro sont restées relativement stables, à l'exception de l'Italie qui a vu les taux à 10 ans se tendre jusqu'à près de 4% avant de se détendre en fin d'exercice une fois que la nouvelle coalition ait décidé de « rentrer dans les clous » d'une certaine discipline budgétaire vis-à-vis de Bruxelles.

Dans ce contexte, les spreads de crédit se sont écartés durant la majeure partie de l'année, que ce soit sur le segment Investment Grade ou « High Yield », avec des tensions de l'ordre de respectivement 65 points de base (bp) et 200 bp.

Les obligations émergentes ont également fait l'objet de retraits de capitaux, ce qui a pesé sur les cotations.

Dans ces conditions, les performances des marchés obligataires sont presque unanimement négatives.

De proche de 0% pour l'indice des obligations gouvernementales de la zone euro à -1.15% pour les obligations Investment Grade (IG), -3.6% pour le segment High Yield (HY) en Europe et -2.25% aux Etats-Unis (en USD). Les obligations émergentes abandonnent entre -5% et -7% sur les principaux indices, qu'ils soient libellés en devises fortes ou locales.

Les obligations convertibles sont doublement pénalisées, par l'écartement des spreads de crédit d'une part, mais aussi par la piètre performance des actions. Finalement, elles reculent de l'ordre de 5% en Europe.

Sur les devises, le dollar a gagné près de 5% vis-à-vis de l'euro, passant de 1.20 à 1.14, mais après avoir atteint la zone de 1.25 au début de l'année 2018. Le point le plus notable est la baisse de grandes devises émergentes : le Réal Brésilien recule ainsi de 18% (après avoir reculé jusqu'à 35% en cours d'année), le Rand sud-africain de 16%, la Livre Turque de 50% etc...

Notons également la brusque baisse du RMB, la devise chinoise, contre dollar : sur l'exercice, elle recule de près de 6%. En Europe, la livre s'est stabilisée et ne perd qu'environ 1% contre l'euro sur la période. Enfin, le yen (qui est considéré étonnamment comme une valeur refuge) a bénéficié de l'environnement d'aversion au risque avec une progression de près de 7% contre l'euro.

Les marchés actions ont, dans un premier temps, bénéficié de l'amélioration économique et des perspectives bénéficiaires des entreprises. Les indices, surtout américains, se sont envolés avant de connaître une phase beaucoup plus volatile à partir du mois de février 2018, avec des baisses de près de 10% des principaux indices actions dans le monde, et notamment des replis significatifs des valeurs technologiques américaines, dont les fameuses GAFAs. Cette volatilité s'est exacerbée à partir du second semestre et ternit nettement le bilan des performances des actions sur la période.

Fait relativement inédit, il n'y a pratiquement pas d'indice actions internationales qui clôture l'année 2018 positivement : -4.85% pour l'indice des actions internationales (en euros), -4.95% pour l'indice S&P 500 (en USD). En Europe, le bilan est pire avec une baisse de près de 11% de l'indice Stoxx 600, et un repli beaucoup plus significatif sur le segment des petites et moyennes capitalisations : -13%.

Le contraste est encore plus significatif en France, avec une baisse de près de 9% de l'indice CAC 40 et de -26% de l'indice Small CAC.

Le point notable est également, pratiquement pour toutes les places occidentales, la différence entre les valeurs « défensives » et les valeurs « cycliques » sensibles à la remontée des taux d'intérêt. Ces dernières ont fait l'objet de dégagements très importants et les cours atteints laissent augurer un scénario de récession pas encore perceptible.

Les marchés émergents ont également beaucoup baissé, surtout les actions chinoises qui reculent de près de 22%. L'indice Global Emergent recule quant à lui de 10.3% en euros.

Enfin, concernant les matières premières, l'or affiche une certaine stabilité sur la période et le pétrole a perdu près de 20%. Pour finir, l'indice HFR Global représentatif de la gestion alternative baisse de près de 10% (couvert en euro), ce qui illustre la difficulté rencontrée par les gérants à créer de la valeur dans ce panorama.

Gestion

L'année 2018 a été une année extrêmement difficile sur les marchés chinois. Le vaste programme du deleveraging en Chine ainsi que le contexte global de la guerre entre les Etats Unis et la Chine ont pesé sur les marchés chinois. L'économie chinoise devrait se ralentir avec la baisse de l'effet du levier dans le système financier. Nous pensons que l'initiative du gouvernement d'attaquer au secteur shadow-banking est très positive à long terme car ceci devrait permettre à la Chine d'avoir une croissance plus saine et plus équilibrée. L'impact de la guerre commerciale devrait avoir un impact limité sur la croissance chinoise. Néanmoins, l'impact psychologique sur les investisseurs reste important.

A fin 2018, les indicateurs des activités publiés ont été généralement en ligne avec l'attente du marché : l'indice officiel Caixin PMI manufacturier s'est affiché à 49.7, en dessus des attentes du marché. L'indice Caixin PMI non-manufacturier était 53.8. Les exportations reculent (yoy) à 0.2% en CNY. L'excédent commercial a atténué 395 milliard de dollars. Les réserves de change se sont stabilisées : 3072.71 milliards d'US dollar en décembre versus 3061 milliards en novembre. La devise locale a gagné 1.18% contre le billet vert sur le mois. Depuis le début de l'année, le CNY a enregistré une dépréciation de -5.7% contre l'USD.

Les marchés de la grande Chine ont enregistré des performances négatives au mois de décembre : sur le marché chinois local, l'indice CSI300 avance de 0.61% en devise locale. Sur le marché de Hong Kong, l'indice Hang Seng a reculé de -2.49% et l'indice HSCEI perd -4.77%.

A Taiwan, l'indice TWSE baisse de -1.62% en décembre.

Avec une exposition au marché de 99%, OFI Ming a reculé de -6.15% durant le mois de décembre 2018 versus une performance de -5.53% de son indice de référence MSCI Golden Dragon en euro (dividendes réinvestis). A Taiwan, les valeurs de consommation se sont bien orientées en surperformant les segments tech. Le TWD a avancé de 0.82% contre USD durant le mois. En 2018, OFI Ming affiche une baisse de -13.25% en euro, sous performant son indice de référence, MSCI Golden Dragon Net Return, qui est en baisse de -10,5%, de 275 points de base (bp).

La confiance des investisseurs a été très faible sur la région Grande Chine dans le contexte de la mise en place du programme déleveraging et la guerre commerciale entre la Chine et les Etats Unis. Malgré le fait de l'inclusion des A-shares dans les indices MSCI en 2018, le marché domestique chinois, les actions A, a continué de sous-performer les autres marchés financiers mondiaux. Nous pensons que la croissance chinoise devrait également s'affaiblir en 2019 s'il n'y a pas de plan de stimulus en Chine.

Positionnement du portefeuille /Actualité des Sociétés en Portefeuille

Nos principales pondérations sectorielles n'ont pas changés. Nous sommes investis dans les secteurs de la technologie de l'information, de la protection environnementale, de la consommation et des produits pharmaceutiques. Les valeurs financières, les opérateurs de la télécommunication, les valeurs cycles comme l'énergie et l'infrastructure étaient parmi les secteurs sous-pondérés. Axé sur une croissance de la consommation domestique et une amélioration du niveau de vie des chinois à moyen terme, ce positionnement devrait profiter de la transition de la croissance chinoise avec plus de qualité à moyen long terme.

En 2018, OFI Ming a perdu de -13.25% en euro, sous performant son indice de référence, MSCI Golden Dragon Net Return, qui est en baisse de -10,5%, de 275bp. La sous-performance du Fonds est principalement dû à nos expositions aux secteurs « high-growth », qui ont souffert de la prise de profit des investisseurs en 2018 ainsi que la baisse assez forte de la valeur ZTE dans le portefeuille.

Nous sommes toujours assez exposés aux secteurs d'internet en Chine. Tencent, le géant de l'internet chinois, reste toujours la première position dans le portefeuille. En appuyant sur sa plateforme de messagerie Wechat et QQ et sa part de marché dominant sur les jeux mobiles, l'entreprise a continué de compléter son écosystème par les acquisitions et les participations dans les entreprises TMT : Riot, Supercell, China Music Corp etc. Nous sommes également investis dans les autres noms connus dans ce même secteur comme Alibaba et JD.com.

A Taiwan, à part TSMC, beaucoup de valeurs semi-conducteur ont eu une année difficile. Néanmoins, nos investissements dans les secteurs consommation à Taiwan dans les segments « high-growth » ont été payants.

Mouvements de portefeuille récents

La société ZTE a perdu plus de 50% de sa valeur lorsque les Etats Unis ont impliqué des sanctions sur la société chinoise. La sanction a été très importante avec une pénalité significative et beaucoup de règles strictes à respecter. Nous avons liquidé cette position.

A part ce mouvement, il y a quelques petits ajustements au sein du portefeuille. En revanche, il n'y a pas de changement significatif sur l'orientation du portefeuille, qui est toujours investi sur des secteurs liés à la demande domestique en Chine.

Perspectives

Pour l'année 2019, nous sommes dans l'attente de deux événements importants : 1) le résultat de la négociation entre la Chine et les Etats Unis concernant la guerre commerciale ; et 2) les politiques favorables du gouvernement chinois pour faire face aux impacts du deleveraging. Nous pensons que la pression d'une dépréciation du CNY contre le dollar US devrait persister. Sur les fondamentaux de la croissance économique, il faudrait surveiller de très près les secteurs immobiliers qui donnent déjà certains signes de faiblesse. Néanmoins, après une forte baisse en 2018, la valorisation des marchés des actions en région Grande Chine est très intéressante. La croissance de l'économie chinoise devrait reprendre en 2019. Nous restons positifs sur les marchés de la grande Chine à moyen long terme.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 31/12/2018

Taux : Pas de position au 31/12/2018

Crédit : Pas de position au 31/12/2018

Actions – CFD : Pas de position au 31/12/2018

Commodities : Pas de position au 31/12/2018

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2018, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 31 décembre 2018 (en euros)

BILAN ACTIF

| | 31/12/2018 | 29/12/2017 |
|--|----------------------|----------------------|
| Immobilisations nettes | - | - |
| Dépôts | - | - |
| Instruments financiers | 51 187 653,26 | 61 449 400,30 |
| Actions et valeurs assimilées | 50 818 046,51 | 61 449 400,30 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 50 818 046,51 | 61 449 400,30 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Titres de créances | - | - |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Titres de créances négociables | - | - |
| Autres titres de créances | - | - |
| Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Organismes de placement collectif | 333 326,65 | - |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 333 326,65 | - |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne | - | - |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés | - | - |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | - | - |
| Autres organismes non européens | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension | - | - |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés | - | - |
| Titres financiers empruntés | - | - |
| Titres financiers donnés en pension | - | - |
| Autres opérations temporaires | - | - |
| Contrats financiers | 36 280,10 | - |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 36 280,10 | - |
| Autres opérations | - | - |
| Autres instruments financiers | - | - |
| Créances | 212 055,07 | 18 499,31 |
| Opérations de change à terme de devises | - | - |
| Autres | 212 055,07 | 18 499,31 |
| Comptes financiers | 2 238 331,28 | 907 848,75 |
| Liquidités | 2 238 331,28 | 907 848,75 |
| Total de l'actif | 53 638 039,61 | 62 375 748,36 |

Bilan au 31 décembre 2018 (en euros)

BILAN PASSIF

| | 31/12/2018 | 29/12/2017 |
|---|---------------|---------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital | 53 084 622,47 | 60 434 884,56 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 663 629,95 | - |
| Report à nouveau (a) | - | - |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | -506 615,21 | 1 605 265,66 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | 291 411,99 | 251 908,19 |
| Total des capitaux propres | 53 533 049,20 | 62 292 058,41 |
| (= Montant représentatif de l'actif net) | | |
| Instruments financiers | 36 280,10 | - |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - |
| Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension | - | - |
| Dettes représentatives de titres financiers empruntés | - | - |
| Autres opérations temporaires | - | - |
| Contrats financiers | 36 280,10 | - |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 36 280,10 | - |
| Autres opérations | - | - |
| Dettes | 68 710,31 | 83 689,95 |
| Opérations de change à terme de devises | - | - |
| Autres | 68 710,31 | 83 689,95 |
| Comptes financiers | - | - |
| Concours bancaires courants | - | - |
| Emprunts | - | - |
| Total du passif | 53 638 039,61 | 62 375 748,36 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

| | 31/12/2018 | 29/12/2017 |
|--|--------------|------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | - | - |
| Engagements de gré à gré | - | - |
| Autres engagements | - | - |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 2 799 868,85 | - |
| ACTIONS | 2 799 868,85 | - |
| ACHAT - FUTURE - Hang Seng China Enterprises Index | 1 636 609,44 | - |
| ACHAT - FUTURE - MSCI Taiwan Index | 1 163 259,41 | - |
| Engagements de gré à gré | - | - |
| Autres engagements | - | - |

Compte de résultat (en euros)

| | 31/12/2018 | 29/12/2017 |
|--|---------------------|---------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 3 411,70 | 1 061,71 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 1 129 973,85 | 1 063 596,82 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | - | - |
| Produits sur titres de créances | - | - |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers | - | - |
| Produits sur contrats financiers | - | - |
| Autres produits financiers | - | - |
| Total (I) | 1 133 385,55 | 1 064 658,53 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers | - | - |
| Charges sur contrats financiers | - | - |
| Charges sur dettes financières | 1 056,25 | 294,77 |
| Autres charges financières | - | - |
| Total (II) | 1 056,25 | 294,77 |
| Résultat sur opérations financières (I - II) | 1 132 329,30 | 1 064 363,76 |
| Autres produits (III) | - | - |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | 861 224,10 | 922 176,04 |
| Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV) | 271 105,20 | 142 187,72 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V) | 20 306,79 | 109 720,47 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | - | - |
| Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) | 291 411,99 | 251 908,19 |

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPCVM, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 1.80TTC ; tout OPCVM inclus pour les parts R et 1.00% TTC ; tout OPCVM inclus pour les parts I.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance. La période de calcul de la commission de surperformance s'étend du 01er avril au 31 mars de chaque année. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance de l'OPCVM est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'OPCVM avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant exactement la même performance que l'indice de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% de la surperformance au-delà du MSCI GOLDEN DRAGON Dividendes Nets Réinvestis, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. En cas de performance absolue négative, lorsque la performance relative du Fonds est positive, cette même commission de surperformance sera également prélevée mais limitée à 1.5% de l'Actif Net.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées, est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la fin de chaque période de calcul.

Aussi, par exception, concernant la période de calcul de la commission de surperformance s'achevant en mars 2016, les frais de gestion variables seront calculés :

- du 01/04/2015 au 12/04/2015 sur la base d'une commission de surperformance définie égale à 15% TTC de la surperformance au-delà du MSCI GOLDEN DRAGON Dividendes Nets Réinvestis. En cas de performance négative, la provision sera limitée à un maximum de 0,70% de la valeur liquidative.
- puis du 13/04/2015 au dernier jour de bourse ouvert du mois de mars 2016 sur la base d'une commission de surperformance définie égale à 15% TTC de la surperformance au-delà du MSCI GOLDEN DRAGON Dividendes Nets Réinvestis. Si la performance absolue du Fonds est négative et que la performance relative du Fonds est positive, cette commission de surperformance sera prélevée mais limitée toutefois à 1.5% de l'Actif Net.

Description de la méthode de calcul des rétrocessions

Les rétrocessions à recevoir sont provisionnées dans les comptes de l'OPC à chaque valorisation.

La provision est calculée pour chaque OPC sous-jacent, sur la base de son encours valorisé et de son taux de rétrocession inscrit dans la convention de placement, signée entre la société de gestion du fonds et la société de gestion de l'OPC sous-jacent.

Les rétrocessions sont reversées trimestriellement à l'OPC après règlement des rétrocessions facturées aux sociétés de gestion des OPC sous-jacents.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

Parts I

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

Parts R

La société de gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

| | 31/12/2018 | 29/12/2017 |
|--|----------------------|----------------------|
| Actif net en début d'exercice | 62 292 058,41 | 52 403 035,51 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | 9 971 474,03 | 33 585 730,33 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -11 367 292,34 | -35 058 927,89 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 2 384 180,61 | 1 788 514,71 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -2 977 778,45 | -74 607,27 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers | 249 316,83 | 162 714,12 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers | -252 200,31 | -35 143,61 |
| Frais de transaction | -91 207,40 | -28 167,72 |
| Différences de change | 2 137 957,69 | -6 322 814,93 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -9 066 410,33 | 15 758 029,73 |
| Différence d'estimation exercice N | 858 816,32 | |
| Différence d'estimation exercice N - 1 | 9 925 226,65 | |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers | -18 154,74 | -28 492,29 |
| Différence d'estimation exercice N | -18 154,74 | |
| Différence d'estimation exercice N - 1 | - | |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | - | - |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | - | - |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | 271 105,20 | 142 187,72 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | - | - |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | - | - |
| Autres éléments | - | - |
| Actif net en fin d'exercice | 53 533 049,20 | 62 292 058,41 |

Répartition par nature juridique ou économique

| Désignation des valeurs | Montant | % |
|---|--------------|------|
| Actif | | |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - |
| Obligations Indexées | - | - |
| Obligations Convertibles | - | - |
| Titres Participatifs | - | - |
| Autres Obligations | - | - |
| Titres de créances | - | - |
| Les titres négociables à court terme | - | - |
| Les titres négociables à moyen terme | - | - |
| Passif | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - |
| Actions et valeurs assimilées | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - |
| Titres de créances | - | - |
| Autres | - | - |
| Hors-bilan | | |
| Taux | - | - |
| Actions | 2 799 868,86 | 5,23 |
| Crédit | - | - |
| Autres | - | - |

Répartition par nature de taux

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|--|-----------|---|---------------|---|----------------|---|--------------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Titres de créances | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - | - | - | 2 238 331,28 | 4,18 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - | - | - | - | - |

Répartition par nature de taux (suite)

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|--------------------------|-----------|---|---------------|---|----------------|---|--------|---|
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres opérations | - | - | - | - | - | - | - | - |

Répartition par maturité résiduelle

| | < 3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|--|--------------|------|-----------------|---|-------------|---|-------------|---|---------|---|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Dépôts | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Titres de créances | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | 2 238 331,28 | 4,18 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Hors-bilan | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres opérations | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

Répartition par devise

| | HKD | % | TWD | % | USD | % | GBP | % |
|--|---------------|-------|---------------|-------|--------------|-------|--------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Actions et valeurs assimilées | 31 082 885,51 | 58,06 | 12 931 625,71 | 24,16 | 6 803 535,29 | 12,71 | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Titres de créances | - | - | - | - | - | - | - | - |
| OPC | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Créances | 134 454,06 | 0,25 | - | - | 74 767,09 | 0,14 | - | - |
| Comptes financiers | 22 391,08 | 0,04 | 1 976 319,17 | 3,69 | 41 152,90 | 0,08 | 358,94 | 0,00 |

Répartition par devise (suite)

| | HKD | % | TWD | % | USD | % | GBP | % |
|--|--------------|------|-----|---|--------------|------|-----|---|
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Dettes | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres opérations | 1 636 609,44 | 3,06 | - | - | 1 163 259,41 | 2,17 | - | - |

Débiteurs et créditeurs divers

| | 31/12/2018 |
|---|-------------------|
| Créances | |
| Dépôt de garantie sur les marchés à terme | 209 221,15 |
| Souscriptions à recevoir | 2 833,92 |
| Total créances | 212 055,07 |
| Dettes | |
| Provision pour frais de gestion fixes à payer | -64 890,44 |
| Provision pour frais de gestion variables à payer | -140,80 |
| Rachats à payer | -3 679,07 |
| Total dettes | -68 710,31 |
| Total | 143 344,76 |

Souscriptions rachats

| | |
|-----------------------------|-------------|
| Catégorie de parts R | |
| Parts émises | 9 995,8195 |
| Parts rachetées | 14 122,1379 |
| Catégorie de parts I | |
| Parts émises | 63,0000 |
| Parts rachetées | 55,0000 |

Commissions

| | |
|--|------|
| Catégorie de parts R | |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |
| Catégorie de parts I | |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |

Frais de gestion

| | |
|---|--------|
| Catégorie de parts R | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,80 |
| Commission de performance (frais variables) | 141,09 |
| Rétrocession de frais de gestion | - |
| Catégorie de parts I | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,00 |
| Commission de performance (frais variables) | -0,29 |
| Rétrocession de frais de gestion | - |

Engagements reçus et donnés

| |
|---|
| Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital |
| Néant |
| Autres engagements reçus et / ou donnés |
| Néant |

Autres informations

| Code | Nom | Quantité | Cours | Valeur actuelle (en euros) |
|--|-------------------|----------|----------|----------------------------|
| Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire | | | | |
| | Néant | | | |
| Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie | | | | |
| Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan | | | | |
| | Néant | | | |
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | | | | |
| | Néant | | | |
| Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités | | | | |
| FR0000008997 | OFI RS LIQUIDITES | 76,3999 | 4 362,92 | 333 326,65 |

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

| | Date | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédit d'impôt unitaire |
|-----------------------|------|---------------|------------------|------------------------|-------------------------|
| Total acomptes | | - | - | - | - |

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

| | Date | Montant total | Montant unitaire |
|-----------------------|------|---------------|------------------|
| Total acomptes | | - | - |

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

| | 31/12/2018 | 29/12/2017 |
|---|-------------------|---------------------------|
| Catégorie de parts R | | |
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | - | - |
| Résultat | 21 613,34 | 6 481,03 |
| Total | 21 613,34 | 6 481,03 |
| Affectation | | |
| Distribution | - | - |
| Report à nouveau de l'exercice | - | - |
| Capitalisation | 21 613,34 | 6 481,03 |
| Total | 21 613,34 | 6 481,03 |
| Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | 73 244,7486 | 77 371,0670 |
| Distribution unitaire | - | - |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | - | - |
| Catégorie de parts I | | |
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | - | - |
| Résultat | 269 798,65 | 245 427,16 ⁽¹⁾ |
| Total | 269 798,65 | 245 427,16 |
| Affectation | | |
| Distribution | - | - |
| Report à nouveau de l'exercice | - | - |
| Capitalisation | 269 798,65 | 245 427,16 |
| Total | 269 798,65 | 245 427,16 |
| Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | - | - |
| Distribution unitaire | - | - |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | - | - |

(1) La catégorie de parts I a été créée le 06/06/2017.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

| | 31/12/2018 | 29/12/2017 |
|---|--------------------|---------------------------|
| Catégorie de parts R | | |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | - | - |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | -248 657,90 | 959 942,75 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | - | - |
| Total | -248 657,90 | 959 942,75 |
| Affectation | | |
| Distribution | - | - |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | - | - |
| Capitalisation | -248 657,90 | 959 942,75 |
| Total | -248 657,90 | 959 942,75 |
| Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | 73 244,7486 | 77 371,0670 |
| Distribution unitaire | - | - |
| Catégorie de parts I | | |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 663 629,95 | - |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | -257 957,31 | 645 322,91 ⁽²⁾ |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | - | - |
| Total | 405 672,64 | 645 322,91 |
| Affectation | | |
| Distribution | - | - |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 405 672,64 | 645 322,91 |
| Capitalisation | - | - |
| Total | 405 672,64 | 645 322,91 |
| Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | 290,0000 | 282,0000 |
| Distribution unitaire | - | - |

(2) La catégorie de parts I a été créée le 06/06/2017.

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros)**

| | 31/12/2018 | 29/12/2017 | 30/12/2016 | 31/12/2015 | 31/12/2014 |
|---|---------------|---------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Actif net | | | | | |
| en EUR | 53 533 049,20 | 62 292 058,41 | 52 403 035,51 | 55 781 189,26 | 32 337 244,62 |
| Nombre de titres | | | | | |
| Catégorie de parts R | 73 244,7486 | 77 371,0670 | 154 978,8411 | 168 193,5934 | 106 931,8497 |
| Catégorie de parts I | 290,0000 | 282,0000 | - | - | - |
| Valeur liquidative unitaire | | | | | |
| Catégorie de parts R en EUR | 356,75 | 411,26 | 338,13 | 331,64 | 302,40 |
| Catégorie de parts I en EUR | 94 492,30 | 108 057,34 ⁽³⁾ | - | - | - |
| Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | | | | | |
| Catégorie de parts R en EUR | - | - | - | - | - |
| Catégorie de parts I en EUR | - | - | - | - | - |
| Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | | | | | |
| Catégorie de parts R en EUR | - | - | - | - | - |
| Catégorie de parts I en EUR | - | - | - | - | - |
| Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) | | | | | |
| Catégorie de parts R en EUR | - | - | - | - | - |
| Catégorie de parts I en EUR | - | - | - | - | - |
| Capitalisation unitaire | | | | | |
| Catégorie de parts R en EUR | -3,09 | 12,49 | -15,42 | 49,98 | 16,85 |
| Catégorie de parts I en EUR | 930,34 | 870,30 | - | - | - |

(3) La catégorie de parts I a été créée le 06/06/2017 avec une valeur nominale de EUR 100 000,00.

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|----------------------|--------------|
| Dépôts | | | - | - |
| Instruments financiers | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | | | 50 818 046,51 | 94,93 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 50 818 046,51 | 94,93 |
| AIA GROUP LTD -H- | HKD | 274 000,00 | 1 989 910,78 | 3,72 |
| AIRTAC INTERNATIONAL GROUP | TWD | 65 000,00 | 555 895,49 | 1,04 |
| ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR | USD | 19 500,00 | 2 338 157,72 | 4,37 |
| ANHUI CONCH CEMENT CO LTD-H | HKD | 397 000,00 | 1 685 558,34 | 3,15 |
| AVICHINA IND & TECH | HKD | 1 612 000,00 | 886 134,87 | 1,66 |
| BAIDU ADS | USD | 9 100,00 | 1 262 528,98 | 2,36 |
| BANK OF CHINA -H- | HKD | 3 668 800,00 | 1 385 512,42 | 2,59 |
| BEIJING ENTERPRISES WATER GR | HKD | 3 520 400,00 | 1 569 403,42 | 2,93 |
| BEST PACIFIC INTERNAL | HKD | 1 776 500,00 | 391 021,94 | 0,73 |
| BOC HONG KONG HOLDINGS LTD -H- | HKD | 306 400,00 | 996 211,24 | 1,86 |
| CHAILEASE | TWD | 353 736,00 | 975 524,90 | 1,82 |
| CHINA BIOLOGIC PRODUCTS HOLDINGS INC | USD | 10 900,00 | 723 806,15 | 1,35 |
| CHINA EVERBRIGHT GREENTECH LTD | HKD | 8 225,00 | 5 118,71 | 0,01 |
| CHINA EVERBRIGHT INTL LTD -H- | HKD | 2 050 485,00 | 1 608 286,42 | 3,00 |
| CHINA LITERATURE LIMITED | HKD | 125,00 | 506,97 | 0,00 |
| CHINA MERCHANTS BANK-H | HKD | 407 500,00 | 1 306 709,94 | 2,44 |
| CHINA MINSHENG BANKING CORP | HKD | 1 467 360,00 | 885 319,69 | 1,65 |
| CHINA OVERSEAS LAND & INVESTMENT LTD -H- | HKD | 433 000,00 | 1 301 397,18 | 2,43 |
| CHINA OVERSEAS PROPERTY HOLDINGS LTD | HKD | 3,00 | 0,77 | 0,00 |
| CHINA RESOURCES BEER HOLDING COMPANY LTD SHS -H- | HKD | 540 000,00 | 1 650 139,94 | 3,08 |
| CHINA RESOURCES LAND LTD | HKD | 495 000,00 | 1 664 720,70 | 3,11 |
| CHINA RESOURCES MEDICAL HOLDINGS CO LTD | HKD | 154 000,00 | 88 096,85 | 0,16 |
| CHINA UNICOM HONG KONG LTD -H- | HKD | 1 088 000,00 | 1 016 260,06 | 1,90 |
| CHIPBOND TECHNOLOGY | TWD | 495 000,00 | 873 438,26 | 1,63 |
| CIMC ENRIC HOLDINGS LTD | HKD | 729 132,00 | 487 980,72 | 0,91 |
| CPMC HOLDINGS LTD -H- | HKD | 921 100,00 | 386 958,43 | 0,72 |
| ECLAT TEXTILE | TWD | 163 968,00 | 1 623 953,78 | 3,03 |
| FAR EAST HORIZON LTD -H- | HKD | 1 318 200,00 | 1 163 531,34 | 2,17 |
| FARADAY TECHNOLOGY | TWD | 443 000,00 | 533 309,62 | 1,00 |
| FUBON FINANCIAL HOLDING CO LTD PREFERRED STOCK | TWD | 18 691,00 | 32 980,68 | 0,06 |
| GRAPE KING BIO LTD | TWD | 108 000,00 | 585 536,61 | 1,09 |
| GREAT WALL MOTOR COMPANY-H | HKD | 550 600,00 | 276 218,16 | 0,52 |
| GUANGZHOU BAIYUNSHAN PHARMACEUTICAL | HKD | 274 200,00 | 859 349,84 | 1,61 |
| GUOTAI JUNAN INTL HOLDING -H- | HKD | 6 802 000,00 | 957 583,95 | 1,79 |
| HIWIN TECH | TWD | 96 848,00 | 609 141,59 | 1,14 |
| HOLLYSYS AUTOMATION TECHNOLOGY | USD | 55 400,00 | 848 579,80 | 1,59 |
| JD.COM ADR | USD | 43 800,00 | 801 936,75 | 1,50 |
| LARGAN PRECISION | TWD | 12 000,00 | 1 097 987,88 | 2,05 |
| PEACE MARK HLDG | HKD | 3 124 000,00 | 0,00 | 0,00 |

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018 (suite)

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|-------------------|-------------|
| PING AN INSURANCE GROUP CO-H | HKD | 261 400,00 | 2 019 609,73 | 3,77 |
| SHANGHAI PHARMACEUTICALS HOLDINGS CO LTD-H | HKD | 413 600,00 | 735 687,33 | 1,37 |
| SINA CORPORATION | USD | 16 200,00 | 760 152,21 | 1,42 |
| TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD | TWD | 730 000,00 | 4 684 947,49 | 8,75 |
| TCI CO LTD | TWD | 92 000,00 | 1 358 909,41 | 2,54 |
| TENCENT HOLDINGS LTD | HKD | 133 580,00 | 4 686 415,31 | 8,75 |
| TENCENT MUSIC ENTERTAINMENT GROUP ADR | USD | 34,00 | 393,19 | 0,00 |
| WEIBO SP ADS-A REPRES.1 ACT. | USD | 1 330,00 | 67 980,49 | 0,13 |
| XINYI GLASS HOLDINGS | HKD | 1 115 400,00 | 1 079 240,46 | 2,02 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | | | - | - |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | - | - |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | - | - |
| Titres de créances | | | - | - |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé | | | - | - |
| Titres de créances négociables | | | - | - |
| Autres titres de créances | | | - | - |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | | | - | - |
| Organismes de placement collectif | | | 333 326,65 | 0,62 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | 333 326,65 | 0,62 |
| OFI RS LIQUIDITES | EUR | 76,3999 | 333 326,65 | 0,62 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne | | | - | - |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés | | | - | - |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | | | - | - |
| Autres organismes non européens | | | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | | | - | - |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension | | | - | - |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés | | | - | - |
| Titres financiers empruntés | | | - | - |
| Titres financiers donnés en pension | | | - | - |
| Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension | | | - | - |
| Dettes représentatives de titres financiers empruntés | | | - | - |
| Autres opérations temporaires | | | - | - |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | - | - |
| Contrats financiers | | | - | - |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | | | - | - |
| Appel marge HKD | HKD | 243 600,00 | 27 217,42 | 0,05 |
| Appel marge USD | USD | -10 360,00 | -9 062,68 | -0,02 |
| HSCEI FUTUR 0119 | HKD | 29,00 | -27 217,42 | -0,05 |

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018 (suite)

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|--------------------------------------|--------|---------------------|----------------------|---------------|
| MSCI TAIWAN 0119 | USD | 37,00 | 9 062,68 | 0,02 |
| Autres opérations | | | - | - |
| Autres instruments financiers | | | - | - |
| Créances | | | 212 055,07 | 0,40 |
| Dettes | | | -68 710,31 | -0,13 |
| Comptes financiers | | | 2 238 331,28 | 4,18 |
| ACTIF NET | | | 53 533 049,20 | 100,00 |

OFI MING
Fonds Commun de Placement

OFI ASSET MANAGEMENT
Société de gestion
20-22, rue Vernier – 75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux porteurs de parts,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif OFI MING constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période de la date de début d'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA SOCIETE DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

RESPONSABILITES DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 25 mars 2019
Le Commissaire aux comptes
APLITEC, représentée par



Bruno DECHANCE